

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 15/04/2019

Absents : Messieurs DAMIENS Rémi et REGIS-ARMAND Frédéric (pouvoir à JC SAUVIER).

Vote du budget primitif

Fonctionnement équilibré à 179 992,56 €

Investissement équilibré à 186 852,28

Budget adopté à l'unanimité.

NB : Le taux d'endettement par habitant de notre commune est de 152€, ce qui est en dessous de la moyenne lotoise qui est de 400€

Vote des 4 taxes

TH (taxe habitation)

TFB (Taxe foncier bâti)

TFNB (Taxe foncier non bâti)

CFE (cotisations foncières des entreprises)

Avec +1,51% : 60540 € (+898€) = 0 pour

Avec +2% : 60835 € (+1193€) = 8 votent pour 2 contre

Acté pour plus 2%

Attribution des subventions aux associations

Demande comme chaque année des associations locales, du club de foot Lalbenque et de la Fnaca, total = 2120 € (pas de demande d'augmentation par rapport aux autres années) - reconduction à l'identique 2018.

Demande en plus cette année de AFM Téléthon : refusée.

Travaux logement locatif

Appel d'offre sous forme dématérialisée imposé, pénalise les petites entreprises. Les enregistrements ont été fait mais du retard a été pris. Tous les postes sont pourvus avec des entreprises locales.

Élections européennes

Le 26 mai. La salle des associations sera le siège du bureau de vote.

Célébration 8 mai

Cérémonie à 11h30 suivie d'un apéritif.

Voirie

M. Cabrit vient vendredi 19 avril à 9h30 avec le devis du rond-point (sur la place) et autant de radars pédagogiques que nous voulons. 3 radars envisagés (route Cremps et Lalbenque) à 3000€ le radar, le nombre définitif sera déterminé en fonction du prix du rond-point. Le rond-point est incontournable selon notre Maire.

Commandes communautaires : Point à temps : 4 tonnes de liant pour réparations ponctuelles.

Grave émulsion : 2 tonnes maximum à utiliser rapidement pour Côte du Vicair.

Fauchage (Entreprise Gonzales) demande de 25h entre 1 juin et 30 juillet.

Mardi 20, entrevue avec voirie concept pour route à entretenir : voir pour Chemin cimetière et route du Pech. Reprise de Charette et route devant mairie qui ont été mal faites.

Questions diverses

• Projet d'activité physique pour senior dans cadre de Lot of sport (Pélissier) : en association avec Cremps et Aujols. Rencontre de M. Pélissier avec les 3 maires pour voir l'intérêt du projet.

- Accompagnateur des bus scolaires : réunion mercredi dernier avec collectif pour la remise en fonction des accompagnateurs. Proposition du Maire de Lalbenque et de Vaylats (commune où il y a un problème dans le bus scolaire provoquant la demande des familles pour qu'il y ait un nouvel accompagnateur). Le coût pourrait être intégré aux frais de scolarité (100€ par élève), pour Laburgade ce serait une augmentation de 4000€ par an. Chacune des 7 communes concernées devra délibérer pour décider si les accompagnateurs peuvent être remis.

Concernant cette question, nous tenons à rappeler. C'est le conseil départemental qui en son temps avait mis en place un service d'accompagnateur scolaire et qui a mis fin à celui-ci en 2017 suite à la loi NOTRe. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a désormais confié aux conseils régionaux la compétence pour l'organisation des transports routier non urbains, dont relèvent les transports scolaires.

L'Etat ne dispose d'aucune prérogative en la matière et de surcroît, le respect du principe de libre administration des collectivités territoriales fait obstacle à toute intervention de son représentant dans les choix opérés par ces dernières.

Notre position n'a donc pas changé nous émettons un vote négatif et ne comprenons pas l'attitude des communes comme Vaylats ou Lalbenque qui un jour disent non et le lendemain oui !!!

Fin de séance : 23h